

COMMUNE DE SAINT-LAURENT
PROCES-VERBAL SEANCE DU 4 MAI 2023

Le quatre mai deux mil vingt-trois, à dix-huit heures, le conseil municipal dûment convoqué le 27/04/2023, s'est réuni à la salle de réunion de Saint-Laurent, sous la présidence de Madame Jocelyne TREVISAN, maire.

PRÉSENTS : TREVISAN Jocelyne, GHILARDI Stéphanie, DELOGE Stéphanie, MINER Bernadette, GODEFROY Fabien, TROUGNAC Marie-Claire, LONDERO Bernard, FRAU Emilie, DELMAS Manon.

ABSENTS, EXCUSES : HENAFF Ludovic, CUEVAS Patricia, BOUSQUET Thomas, LAFERRIERE Maxime, CLUA Guy.

Mme Bernadette MINER est nommée secrétaire de séance.

CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE (SERVICE SCOLAIRE)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un emploi d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet ; durée hebdomadaire de travail 20 h 00 ; rémunération mensuelle sur la base de l'indice brut 397, indice majoré 361 ; du 10/07/2023 au 31/08/2024.

Tâches confiées à l'intéressée :

- Cantine scolaire : réalisation et organisation des tâches préalables au service, service des repas, aide aux enfants, nettoyage et désinfection des locaux et du matériel.
- Ecole : travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des locaux et du matériel.
- Garderie périscolaire / cantine.
- Entretien locaux scolaires et communaux.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à effectuer les démarches et à signer les documents nécessaires.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi sont inscrits au budget de l'exercice en cours.